



Etude de l'impact de l'Aéroport de Genève sur la pollution de l'air : une décision incompréhensible du Canton

27 février 2020 / 0 Commentaires / dans Non classé / par Alice Genoud

La CARPE a appris avec stupéfaction la décision du Canton de Genève de ne pas co-financer une étude sur la pollution de l'air autour de l'Aéroport de Cointrin. Au vu des enjeux de santé publique et de l'acceptation de l'initiative 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève », cette décision est inacceptable et la CARPE demande au Canton de revenir sur sa décision.

La pollution de l'air, un enjeu de santé

La pollution de l'air à Genève est un véritable problème de santé publique qui n'est de loin pas pris au sérieux par nos autorités. À Genève, l'Aéroport constitue avec le centre-ville la principale source de pollution de l'air du canton. Les prévisions pour 2030 sont encore plus pessimistes, vu que l'Aéroport devrait voir sa pollution croître encore[i]. [https://carpe.ch/wp-admin/post-new.php#_edn1]. Le PSIA prévoit d'ailleurs des dépassements des limites admissibles en matière de qualité de l'air. Une situation alarmante qui semble vouloir être caché par le Canton. De nombreuses études montrent pourtant les effets néfastes de la pollution de l'air sur les maladies cardiovasculaires ou le développement de l'asthme et d'autres maladies respiratoires[ii]. [[### Catégories](https://carpe.ch/wp-admin/post-</p></div><div data-bbox=)

[Communiqués de presse](#)

[Courriers officiels](#)

[Événements](#)

[Non classé](#)

[Prises de position](#)

[PSIA](#)

Prochains événements

Pas d'événements prévus pour le moment.

Blog Tribune de Genève



Acheter le livre

[Avions, toujours plus, pourquoi faire ? Du rêve au cauchemar](#)



Une décision incompréhensible

Au vu des effets sur la santé de la pollution de l'air et du rôle de l'Aéroport dans la propagation de ces dernières, la position du Canton de Genève est d'autant plus incompréhensible. Les électeurs genevois ont pourtant été clair le 24 novembre passé en plébiscitant à plus de 56% l'initiative de la CARPE « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport » qui demandait, notamment, une diminution des nuisances de l'aéroport. Le Canton doit répondre aux inquiétudes de la population genevoise et prendre des mesures fortes pour la réduction de la pollution de l'aéroport.

Une étude à mener coûte que coûte

Pour la CARPE, le Canton doit revoir sa décision de ne pas participer à cette étude. La population genevoise a assez attendu que la question des nuisances de l'aéroport soit prise au sérieux, cette étude aurait dû être une priorité pour le Canton. Il s'agit aussi de respecter nos partenaires français qui subissent autant que Genève les nuisances de l'aéroport.

[i]. [\[https://carpe.ch/wp-admin/post-new.php#_ednref1\]](https://carpe.ch/wp-admin/post-new.php#_ednref1) Voir « Stratégie de protection de l'air 2030 », édité par le Canton de Genève et disponible sur <https://www.ge.ch/document/strategie-protection-air-2030/telecharger>

[ii]. [\[https://carpe.ch/wp-admin/post-new.php#_ednref2\]](https://carpe.ch/wp-admin/post-new.php#_ednref2) Voir livre « Avions toujours plus, pour quoi faire », édité par la CARPE et l'ARAG et disponible sur <https://carpe.ch/acheter-le-livre/>

Partager cet article



0

RÉPONSES

